

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article13674>

Un employé d'Apple soupçonné d'espionnage

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : lundi 16 août 2010

Spyworld Actu

Un cadre du fabricant informatique a été arrêté : il aurait monnayé pour plus d'un million de dollars des informations stratégiques auprès de fournisseurs potentiels d'Apple.

Scandale chez Apple. Selon les informations du Wall Street Journal, l'un des cadres du groupe américain aurait été arrêté dans la journée de jeudi, notamment pour transaction illégale. Paul Shin Devine, responsable des achats (supply manager) chez Apple, est accusé d'avoir touché des pots de vins de la part de six entreprises asiatiques désireuses de figurer parmi les fournisseurs du géant de l'informatique.

Pour ce faire, ces sociétés parmi lesquelles figurent le sud-coréen Cresyn, le shinois Kaedar Electronics ou le singapourien Jin Li Mould Manufacturing, obtenaient des renseignements stratégiques de la part de Paul Shin Devine. Des données telles que les prévisions de vente d'Apple permettaient entre autres à ces entreprises de négocier favorablement. Ce commerce illégal aurait permis à Paul Shin Devine d'empocher au moins un million de dollars de pots-de-vin depuis 2006.

« Tolérance zéro »

D'après le dossier d'accusation, le cadre n'aurait pas ménagé ses efforts pour échapper à la vigilance d'Apple. Il correspondait avec ces fournisseurs via des comptes Hotmail et Gmail, en évitant d'employer le terme de « paiement », opportunément remplacé par « prélèvement » (sample), afin d'être moins facilement détecté par les scanners du groupe. Paul Shin Devine avait créé pas moins de quatorze comptes en banques, parfois au nom de sa femme, sur lesquels des sommes toujours inférieures à 10.000 dollars lui étaient virées.

Ce sont tout de même ces courriers électroniques envoyés depuis Hotmail et Gmail qui auraient permis à Apple de découvrir la fraude, et de prévenir aussitôt le FBI. La marque à la pomme, qui a également intenté jeudi une procédure civile à l'encontre de ce cadre, a rappelé qu'elle pratiquait « une tolérance zéro quant aux comportements malhonnêtes ». « Apple s'est engagé à pratiquer les standards éthiques les plus élevés dans sa façon de faire des affaires », a souligné Apple après l'arrestation.

Post-scriptum :

<http://marches.lefigaro.fr/news/soc...>